

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Mesdames et Messieurs les directeurs,

Mesdames, Messieurs.

Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République a invité les Présidents de départements à venir exprimer leurs propositions et poser leurs questions sur l'organisation démocratique de notre pays en proie à la contestation de gens dont le sentiment est d'être abandonnés.

A ce titre nous aurions pu revêtir des gilets jaunes tant les revendications initialement formulées rejoignaient les constats que nous faisons dans notre vie d'élu local, au cœur de la population. Des constats évoqués dans nos permanences, des difficultés que les employés avec un bas salaire, les retraités avec de modestes retraites, des femmes isolées avec jeunes enfants, des coûts de transports induits par la hausse des prix du carburant,

Des revendications qui rejoignaient ces constats mais qui aussi illustraient les difficultés des élus locaux à exercer leurs fonctions, à être entendus, à la perte d'un certain nombre de services publics, notamment en milieu rural d'où est venu ce mouvement spontané, dont le recrutement s'est réalisé à partir des réseaux sociaux.

Je ne reviendrai pas sur l'évolution de ce mouvement et sur les propositions gouvernementales qui ont été annoncées, qui pour la plupart d'entre elles répondaient aux revendications initiales.

Si ce mouvement dure, et que le Gouvernement et le Président de la République peinent à l'enrayer, c'est que ce dernier n'en a pas mesuré les racines profondes.

Organiser le grand débat est sans doute une réponse inédite, mais comment extraire de tous ces cahiers de doléances ce qui permettra à chaque catégorie professionnelle, à chaque individu d'y trouver son compte?

L'avenir nous éclairera mais nous prenons, nous Département, l'opportunité qui nous est offerte pour en faire une chance de proposer des voies de progrès, d'illustrer notre efficacité quotidienne.

Le Conseil départemental dont les compétences redéfinies par la loi NOTRe ne pouvait, dans la tourmente institutionnelle et des difficultés de dialogue depuis 2017 sur la compensation des allocations de solidarité, la gestion de l'accueil des MNA et plus récemment des hypothèses formulées par des voix ministérielles de la réforme fiscale et le transfert du foncier au bloc communal, rester inerte sans faire des propositions.

Le Conseil départemental, collectivité de proximité et du quotidien des habitants, veut par son action auprès des habitants, et le dialogue avec les pouvoirs centraux participer à la résolution de cette crise qui est née, je le répète, d'un sentiment d'oubli des petites gens et des territoires modestes.

Force est de constater que l'invitation des Présidents de départements n'a pas rassuré et a même pu refroidir beaucoup de participants notamment lorsqu'en forme de conclusion le Président de la République se montrant pourtant à l'écoute de propositions et ouvert à des possibilités de revoir les compétences, les mutualisations possibles, renvoyaient nos collectivités (Territoires unis) dans les cordes en affirmant que nous voulons des compétences mais qu'à l'image des partenaires sociaux sur le financement de l'assurance chômage, n'arrivent pas à les assumer et à se retourner in fine vers le Gouvernement qui doit alors assumer ses responsabilités et faire les choix.

Prenant pour exemple, de manière surprenante, la politique de la protection de l'enfance, le Président de la République a contesté sur la base d'un documentaire télévisé nos compétences et nos capacités à répondre aux besoins de nos plus jeunes en danger.

Avouez que le discours est rude, faux et n'incite guère pour notre collectivité à un optimisme débridé devant les certitudes présidentielles.

Concernant la prétendue incapacité des partenaires sociaux à s'entendre, elle s'explique d'abord par la définition préalable par l'État d'une lettre de cadrage dont les termes rendaient quasiment impossible la conclusion d'un accord entre les représentants des entreprises et des salariés (cf. le Figaro de la semaine dernière...). J'ajoute que c'est avec la même mauvaise foi que l'État reproche aujourd'hui aux Départements de ne pas en faire assez (pour l'enfance, pour l'insertion des bénéficiaires du RSA, pour les personnes âgées etc...), alors que c'est l'État lui-même qui a créé les conditions d'assèchement des finances départementales en leur confiant des dépenses obligatoires sans les moyens budgétaires de les assumer, en leur imposant plus de charges par des décisions réglementaires unilatérales sans concertation.

Aussi notre mobilisation est nécessaire à la cohésion de notre société distendus entre les habitants, hier calmes et muets, aujourd'hui soucieux de leur environnement local et environnemental, de leur devenir dans les zones délaissés en disruption avec la mondialisation, l'urbanisation et la « Start up » nation!

Le département s'affirme plus que jamais au côté des communes comme le garant de cet équilibre territorial indispensable à la cohésion sociale et nationale.

Puisque le Président de la République nous y invite, innovons, proposons, osons !

Je compte sur vos propositions que vous avez pu débattre en groupe, et à votre engagement à répondre au questionnaire en ligne proposé sur le site du grand débat.

Remplissez et faites remplir ce questionnaire pour défendre cette idée de société solidaire dont le département est et reste dans l'application active de ses compétences sociales et territoriales, pour son confortement, une clé de voûte.

Avant de vous céder la parole en appliquant comme convenu la forme adoptée en conférence des présidents, c'est à dire en laissant chaque groupe par la voix de son porte parole évoquer chacun des thèmes successivement, je me permets de vous lire ce que j'ai transmis au Président de la République lors du déjeuner à l'Élysée des Présidents de départements.

1 - Notre volonté de réussite commune au bénéfice du Pays et des habitants mais une volonté qui doit être fondée sur la CONFIANCE, la LIBERTÉ et la LISIBILITÉ

2- Un dialogue qui doit y participer et... réparer les années 2013-2017 marquées par la défiance, les contraintes imposées unilatéralement et l'imprévisibilité totale (loi ASV, tarification des ehPAD, PPCR,.....).

3- Un préciput : les élus en général, départementaux en particulier sont issus de la société civile. Ils ne sont pas des professionnels de la politiques et la reconnaissance de la démocratie représentative est parfaitement illustrée par eux et légitimement revendiquée.

4 - le département est un repère historique reconnu pour sa proximité

5- le mouvement social d'aujourd'hui est né de la France rurale, des habitants des départements ruraux des communes rurales, de la France déclassée qui manifeste pour plus de pouvoir d'achat et plus de pouvoir d'accès (services publics : soins, transports, commerces, services,.... logement et au discours public et donc aux choix des actions et à la notation de leur efficience.).

6- une égalité sur des besoins de fournitures et de couvertures. Fourniture en eau, en énergie et couverture en téléphonie et haut débit. Fourniture de service de nécessité et couverture en soin de proximité

Pourquoi le département ne serait il pas la collectivité des réseaux pour un traitement juste et égal en prix pour la construction et la couverture pour les réseaux ?

Obligation d'Orange à utiliser les RIP....,

Occasion de souligner la volonté de reprendre les routes nationales encore existantes et souvent insuffisamment entretenues. Et de demander l'engagement définitif de l'état sur le financement du CSNE alors que nous allons signer la charte du canal solidaire qui permettra de créer des emplois à destination des allocataires accompagnés par anticipation sur les métiers que généreront le chantier.

7 - le progrès c'est la simplicité : des instructions simplifiées cohérentes et positives à l'exemple de celles menées pour de grands projets économiques!!!! (Amazon Amiens) ou des autorisations pour les centrales éoliennes, ou celles absolument nécessaires pour l'aménagement des bassins versants dans le cadre de la lutte contre les inondations, le traitement de l'assainissement pluvial et la lutte contre l'érosion des sols.

8 - subsidiarité et expérimentation... pourquoi vouloir redéfinir des niveaux de proximité qui existent déjà et qui pourraient être mutualisés ? (Ex : les régions qui veulent créer avec difficulté des antennes de proximité) alors que dans le même temps on promeut dans le cadre des schémas d'accessibilité des MSAP qui regroupent l'accueil unique et pourraient être le premier accueil avec les mairies et les maisons de la solidarité des départements. (Inclusion numérique, accès aux droits, prise en charge inconditionnelle). C'est une décentralisation renforcée pas seulement au bénéfice d'une collectivité mais aussi aux Préfets dans leurs marges de concertation et de dialogue AVEC les collectivités.

9 - l'attractivité rurale passe par un maintien de services de proximité et de création de nouvelles offres (crèches,...) mais nécessite de pouvoir maintenir et permettre à une population de s'y installer. Par conséquent permettre la construction est indispensable et la condition première pour pouvoir y parvenir.

Qui a fait l'œuf? Qui a fait la poule ?

Souvent les services de l'État ont répondu à cette question sans jamais le justifier sinon que par une interprétation orientaliste et léonine de la réglementation. Une instruction et des choix de PLUI plus à l'écoute des territoires est nécessaire. Une commission paritaire État Département Communes pourrait fluidifier les instructions.

Je terminerai par une citation d'Edgard Morin: « Plus la politique devient technique, plus la compétence démocratique régresse »

Ce mouvement le démontre. Sachons à l'occasion de ce débat redonner sens à l'engagement des élus locaux communaux et régionaux, et plus particulièrement des élus départementaux élus au scrutin direct binominal dont la proximité, le pragmatisme et la responsabilité sont avec les compétences de solidarité sociale et territoriale dévolues par la loi, gages de respect sur nos territoires des valeurs républicaines dont vous êtes le garant que sont la liberté, l'égalité, et la fraternité.

Merci de votre attention